Journée Solidarité 2021

En espérant que la situation sanitaire le permette, la journée de solidarité chère aux villageois se déroulera le **samedi 25 septembre** de 13h à 18h et se terminera bien entendu par un apéritif et un repas offert aux participants. Si vous n'avez jamais participé à cette journée et que vous désirez nous rejoindre, vous pouvez vous inscrire en mairie ou auprès d'un conseiller municipal. Les participants inscrits les années précédentes seront contactés par la mairie.
En complément de cette journée, une équipe de volontaires retraités est en train de se constituer pour réaliser tout au long de l'année des menus travaux sur le village. Si vous désirez les rejoindre contactez la mairie !

• • •

Fêtes du village

Cette année encore les fêtes du village ne se tiendront pas. Ne sachant pas ce que seront les mesures de distanciation cet été, le comité des fêtes préfère annuler l'évènement.

• • •

Impôts 2021

Le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les impôts en 2021 !

	Taux 2020		Taux 2021	
Taxe Foncière Bâti	Commune	Département	Commune	Département
	6.54 %	13.47%	20.01 %	
Taxe Foncière Non Bâti	30.72 %		30.72 %	

A NOTER : le taux de la taxe foncière bâti augmente car il comprend le taux départemental de 2020 de 13.47% (avec la réforme, la commune ne perçoit plus la taxe d'habitation mais en compensation elle récupère la part départementale de la taxe foncière bâtie). Le montant total de vos impôts n'augmente pas.

Concours photo

Comme vous avez pu le voir dans la presse, sur le site internet ou la page Facebook de la commune, Amalia FILATRIAU est la grande gagnante du concours photo ! Elle s'est vue remettre pour premier prix un appareil photo type polaroïd pour encourager ses jeunes qualités artistiques. La mairie envisage une exposition des photos participantes dans la nouvelle salle communale. La date de cette exposition vous sera communiquée par voie de presse et sur internet.

Afin d'égayer le village, des jachères fleuries ont été semées à différents endroits de la commune.
Le printemps ayant été particulièrement sec nous espérons que ces belles fleurs sortiront quand même de terre pour apporter un peu de couleur…

Indiscrétions…

- La 6ème édition de Solex in Geronce devrait avoir lieu dimanche 17 octobre !
- Cela reste à confirmer mais il se dit que les Patr'hist. préparent pour le mois de novembre une belle exposition dont ils ont le secret. Il se murmure même que cette exposition pourrait être accompagnée d'un repas le midi au cas où des personnes auraient envie de se retrouver… à suivre !

Les travaux en cours et les projets…

TRAVAUX VOIRIE – AMENAGEMENT PLACE LASSERRE

Les travaux d'aménagement de la place Lasserre sont terminés. En plus du volet esthétique, ces travaux apportent un accès fonctionnel à la nouvelle salle communale avec des places de stationnement et des voies de circulation bien délimitées pour les véhicules. Ils permettent aussi de sécuriser la sortie des écoliers grâce à la création d'un chemin piétonnier leur permettant de rejoindre le bus sans rencontrer de voitures. Cet aménagement tient compte également des contraintes du carnaval qui nécessite l'installation d'un chapiteau de 600m^2 en position centrale. Pour information cette opération a coûtée 67 928.74 € HT avec 30% d'aide de l'Etat et 40% du conseil départemental. Le conseil municipal prévoit l'ajout de bancs et de divers mobilier urbain pour améliorer l'ensemble. Une étude est en cours pour la réalisation d'une aire de jeux pour enfants sur la partie droite restée en sable (côté autocommutateur).

TRAVAUX VOIRIE – RUE SAINT LAURENT, RUE DES BARRATS

Les travaux de réfection de voirie rue Saint Laurent et rue des Barrats initialement prévus en fin d'année sont en cours d'achèvement. Ces travaux, qui font suite à la mise en souterrain des réseaux, consistent à améliorer l'évacuation des eaux pluviales avec la pose de caniveaux et à réaliser une chaussée en enrobé. L'arbre de la liberté (voir bulletin d'information de décembre) sera remplacé par un arbre plus petit d'une essence différente à déterminer.

CHEMIN DE LA CAMPAGNE

Pour des raisons évidentes de sécurité et en concertation avec le Département, le chemin de la Campagne passant devant le bâtiment d'élevage Casadaban et ouvrant directement sur la route départementale 936 a été fermé. Il n'est donc plus possible de rejoindre la départementale par cet accès et vice-versa d'accéder au village depuis la départementale par ce chemin.

ANCIENNE GARE

La commune a fait une offre pour acquérir l'ancienne gare de Géronce située derrière la mairie. Cependant la propriété de ce bâtiment fait l'objet d'une indivision complexe, gérée par un généalogiste et un notaire, avec de nombreux héritiers. Les héritiers dépendants du généalogiste ont tous donné leur accord mais ceux du notaire sont plus difficiles à contacter. Nous espérons que ce dossier aboutira un jour à une issue positive avec une vente à la mairie.

IntraMuros

La Communauté de Communes du Haut-Béarn a souscrit un abonnement à **l'application mobile IntraMuros** afin que chaque commune du territoire puisse bénéficier gratuitement de cet outil numérique pour communiquer avec ses administrés.
Vous pouvez dès à présent télécharger l'application IntraMuros sur votre tablette ou votre smartphone afin de découvrir les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services de votre commune et des alentours. En acceptant les notifications vous pourrez également recevoir des alertes de la commune.

MAIRIE DE GÉRONCE

Ouverture au public : Lundi de 13h30 à 18h - Mercredi de 13h30 à 18h - Vendredi de 9h00 à 12h

commune-de-geronce@wanadoo.fr - tél : 05.59.88.04.36 - fax : 09.70.32.30.07

Retrouvez toutes ces informations et bien plus encore sur le site internet www.geronce.fr et la page facebook Mairie de Géronce !